

D'UNE CULTURE À UNE AUTRE

Avec l'évolution des mœurs de notre société, l'utilisation des bâtiments doit être repensée. Ainsi, à l'heure des plateformes de téléchargement et des selfies, les salles de cinéma se vident tandis que les nouveaux lieux de culte du corps fleurissent.

Sur la place de la Sallaz transformée, une salle de *crossfit* occupe depuis 2017 le rez-de-chaussée d'un immeuble de logement des années '30. Bien nommé *La Salle*, ce nouveau lieu remplace un bar à billard désuet qui lui même avait pris place dans un des premiers cinémas de Lausanne, *Le Colisée*. Initialement consultés par un de leur contact pour un simple avis professionnel, Antonio Pulido, Enrique Rollan et Jaime Antón de l'atelier d21 ont mené à bien cette transformation technique et esthétique.

RENOUER AVEC LE PLAN D'ORIGINE

La volonté principale des architectes a été de retrouver la disposition originale de la salle de cinéma. Ainsi, comme au spectacle, on entre d'abord dans un hall d'accueil et de services, séparé de la salle de projection/d'entraînement. Cette dernière est à nouveau orientée vers un mur principal où sont projetées des vidéos et derrière lequel se dissimulent les coulisses/vestiaires. La direction de la pièce est appuyée par la mise en couleur de deux pans de mur situés de part et d'autre de l'écran qui viennent rappeler le rideau de scène. La simplicité épurée du plan est accentuée par l'utilisation de matériaux bruts et une ambiance presque industrielle en adéquation avec le programme. La structure en béton a été mise à nue, la chape de l'entrée nettoyée et poncée, le carrelage existant des sanitaires uniquement repeint. Quelques éléments



© Johann Watzke

de serrurerie conçus par les architectes et réalisés sur mesure ponctuent l'aménagement. Des tubes de ventilation et des luminaires suspendus sillonnent le plafond, dont la mise en œuvre a été un des principaux défis du projet.

OPTIMISER LES INSTALLATIONS EXISTANTES

La pratique du *crossfit* requiert en effet un fond musical dynamique à volume élevé, peu compatible avec des logements. Toutefois, l'aménagement d'un tel programme dans une salle de cinéma s'est révélé adéquat puisque l'insonorisation du lieu avait déjà été pensée. L'intervention d'un ingénieur spécialisé a ainsi permis de valider le système existant, composé de deux dalles non liées, et de l'améliorer avec la pose d'un faux plafond acoustique suspendu qui remplace l'ancien. La mise en œuvre d'un sol sportif, uniquement posé sur la chape, augmente un peu plus l'absorption phonique et crée une différence de niveaux qui marque l'entrée depuis le hall.

La ventilation de la salle est une autre contrainte inhérente au programme sportif. Là encore, il a été possible de réutiliser l'installation existante après

un nettoyage complet du dispositif. Enfin, c'est dans la salle de projection que le bureau a été installé afin de conserver un maximum de surfaces pour l'activité sportive.

Si une partie des démarches administratives et des travaux a été assumée par la gérance de l'immeuble, c'est l'intervention des architectes qui a permis de maintenir et valoriser ces nombreux éléments existants et d'ainsi respecter un budget limité et des délais très courts. Après seulement 3 à 4 mois de travaux, le maître de l'ouvrage a pu démarrer son activité dans des locaux bien situés, remis au goût du jour et aux couleurs de son entreprise. •

Réalisation: 2017

Maître de l'ouvrage: privé

Architecte: atelier d21

Ingénieur acoustique: aer sàrl

Serrurerie: Thierry Affolter

Sols sans joints: Chevrier Caprara

RUBRIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA SIA VAUD

sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
section vaud